



Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.net](http://www.codexalimentarius.net)

**Point 14 a) de l'ordre du jour**

**CAC/33 CRD/03**

## **Fonds fiduciaire du Codex Évaluation à mi-parcours**

Résumé d'orientation  
sur le rapport final

30 avril 2010

**Andante – tools for thinking AB**

Kim Forss, chef d'équipe

Jens Andersson

Eve Kasirye-Alemu

## Résumé d'orientation

### *Informations générales*

Le fonds fiduciaire du Codex a été créé en 2003 pour aider les pays en développement et ceux en économie de transition à renforcer leur participation à la Commission du Codex Alimentarius. Il était prévu qu'il fonctionne sur une période de 12 ans et l'on peut résumer ses trois objectifs ainsi : 1) augmenter la participation ; 2) renforcer la participation ; 3) renforcer la participation scientifique et technique au Codex.

### *But de l'évaluation*

L'évaluation à mi-parcours a été demandée en 2009 pour déterminer les enseignements à tirer des six premières années d'opération du fonds, en mettant plus spécialement l'accent sur son impact aux niveaux national et régional. L'évaluation devait également donner des recommandations pour le reste de la durée du projet, ainsi qu'une orientation sur la décision à prendre, soit de le poursuivre, soit d'y mettre fin après ses 12 années de fonctionnement.

### *Procédure d'évaluation*

L'évaluation a été entreprise par une équipe composée de trois membres. L'analyse et les conclusions se basent sur des visites dans 12 pays sélectionnés en tant qu'échantillon représentatif des pays bénéficiaires du fonds, sur des entretiens avec les parties intéressées à l'OMS, à la FAO et dans les pays donateurs, ainsi que sur des enquêtes mondiales auprès des Services centraux de liaison avec le Codex et des bénéficiaires du projet. L'évaluation a commencé en décembre 2009 et s'est terminée en mars 2010.

### *Impact*

Il y a eu des modifications sensibles du travail du Codex au niveau des régions et des pays. Le domaine de la sécurité sanitaire des aliments et de la santé est dynamique. Les institutions nationales se développent et il existe désormais des Comités nationaux du Codex (CNC) dans la plupart des pays visités. Les cadres politiques

ont été élaborés et la plupart des pays ont des politiques claires en matière de travaux du Codex et de sécurité sanitaire des aliments. Dans tous les pays visités pour l'évaluation, soit les normes du Codex sont en vigueur en l'état, soit elles ont été développées et adaptées pour en faire des normes nationales. Les Services centraux de liaison avec le Codex (SCC) sont de plus en plus visibles et ont un rôle important à jouer. Toutefois, ces changements sont dus à de nombreux facteurs, parmi lesquels les intérêts politiques et commerciaux des pays concernés ne sont pas les moindres. L'aide étrangère, qu'elle soit bilatérale ou multilatérale, joue un faible rôle par rapport aux efforts nationaux. La participation aux réunions a été un complément utile à d'autres activités. Les changements observés par l'équipe d'évaluation n'ont pas été provoqués par le fonds, mais celui-ci y a contribué d'une manière judicieuse et utile.

### *Coordination régionale*

L'un des changements importants a trait à la coordination régionale. On a observé une augmentation du nombre des réseaux dans les régions et il y a eu un développement des activités de formation communes, l'élaboration de positions communes sur des questions aussi bien techniques que politiques et des travaux de recherche communs pour proposer des normes. La participation permise par le fonds semble être un facteur ayant fortement contribué à cette évolution.

### *Durabilité*

L'équipe a jugé que, pour leur plus grande part, les modifications du cadre institutionnel autour de la sécurité sanitaire des aliments et de la santé étaient durables. Par exemple, l'élaboration des politiques est un processus qui suit son cours. Il ne faut pas s'attendre à ce qu'une politique soit abrogée, tant qu'elle est utile pour atteindre les objectifs fixés. Le cadre institutionnel des SCP et des commissions des CNC sera durable s'il y a la volonté politique et

administrative de les pérenniser. Jusqu'à présent, ces institutions sont financées sur des budgets publics ou s'appuient sur des personnes exécutant le travail dans le cadre des postes salariés qu'elles ont ailleurs (services publics, recherche ou industrie). Le fonds n'a pas pris part au développement de structures ou de procédures ne pouvant être pérennisées lorsque le projet arrivera à son terme.

#### *Réalisation des objectifs*

Le fonds a atteint son premier objectif. De 2004 à 2009, il a financé 1 129 participations de personnes venant de 126 pays. Le nombre total de pays répondant aux critères était à l'origine de 146, de sorte qu'en 2009, 20 pays n'avaient pas demandé de financement. En 2009, 246 personnes de 80 pays ont été parrainées. C'est donc un résultat considérable et une contribution très claire à l'objectif « d'augmenter la participation ». Cela s'explique en partie par l'importance donnée à cet objectif : 90 % des fonds et pratiquement une proportion équivalente des ressources administratives ont été utilisées pour parvenir à ce résultat et c'est aussi la manière de dépenser les fonds qui a été souhaitée par la majorité des donateurs et autres parties intéressées. La conséquence évidente en est que les deux autres résultats n'ont pas été réellement produits et que les objectifs qui en découlaient n'ont pas été atteints. Quelque 10 % de l'argent du fonds a été consacré à la production de matériels de formation et à la réalisation de programmes de formation pour améliorer la qualité de la participation aux comités du Codex. Si, pour le deuxième objectif, ce qu'il faut faire est relativement clair, les activités susceptibles de produire la troisième catégorie de résultats (renforcer la participation scientifique et technique au Codex) restent à définir. L'efficacité d'un projet se définit en général par la réalisation de ses objectifs. Pour l'instant, le fonds n'atteint pas ses objectifs et on ne peut donc pas dire qu'il est efficace. Il atteint un objectif sur trois. La décision de ne pas travailler sur les deux autres objectifs est du ressort des donateurs et des autres parties intéressées.

#### *Efficiences*

Il y a eu une efficacité élevée des opérations et les résultats, en termes de réalisation du premier objectif, ont été obtenus avec très peu de moyens en personnel. Le fonds s'est plutôt appuyé sur des systèmes d'indicateurs mondiaux pour la sélection des pays et la gradation pour la sortie du système. Ces indicateurs sont transparents et fortement appuyés par les donateurs, mais ils sont par ailleurs contestés, notamment par les pays qui ont été sortis du système. Les indicateurs ayant abouti à un regroupement des pays et le système de gradation ne sont pas perçus comme justes et valables par les pays évalués comme ne devant plus recevoir l'aide du fonds, mais ils reçoivent un large soutien de la part des pays donateurs et des pays qui continuent à bénéficier du système.

#### *Recommandations*

Les principales recommandations sont les suivantes :

1. Mettre l'accent sur le deuxième et le troisième objectifs. Si on veut atteindre ces objectifs dans les six dernières années du projet, il faudra développer rapidement les activités produisant des résultats et aboutissant à l'impact voulu. Aucun des 189 entretiens n'a indiqué que ces objectifs n'étaient pas pertinents ou devaient être supprimés. Il est donc nécessaire de compenser rapidement la négligence relative dont ces deux objectifs ont pâti au cours des six premières années.
2. Mettre l'accent sur les pays qui ont le plus de besoins, suivre la participation des pays qui sortent du programme en 2010 et 2011 et être préparé à réagir en cas de forte baisse de la participation. L'accent sur les pays qui ont le plus de besoins est une priorité pour les bailleurs de fonds.
3. Trouver les moyens d'engager d'autres pays. Les pays qui sont sortis de l'aide directe à la participation aux réunions

du Codex peuvent avoir d'autres rôles importants à jouer pour le programme, comme par exemple de contribuer au renforcement des capacités par des activités de coordination régionale, de tutorat ou de jumelage.

4. Continuer d'appliquer et de développer encore des procédures de candidature rigoureuses. Il y a besoin d'évaluer encore mieux les besoins réels des pays et le processus de sélection doit faire une évaluation qualitative encore plus stricte des candidatures. Ces procédures obligent aussi les candidats à développer leurs capacités institutionnelles et ce processus constitue donc une fin en soi.
5. Rester concentré sur la participation au Codex. Il y a des besoins nombreux et variés de renforcement des capacités, mais la raison d'être et le rôle particulier du fonds résident dans la participation au Codex. Donc, quoi qu'il soit fait pour les résultats 2 et 3, le fonds doit rester centré sur la participation ; c'est-à-dire les capacités de participer efficacement et l'élaboration de moyens pour soutenir les apports techniques et scientifique en relation avec la participation au Codex.
6. Intensifier la collaboration avec d'autres intervenants. Le développement des activités décrites ci-dessus signifie qu'il y aura davantage de renforcement des capacités et d'avantages de possibilités d'instaurer des synergies opérationnelles, de même que des risques plus grands de duplication des efforts.
7. Des systèmes de suivi et d'évaluation peuvent être encore développés. Ils doivent pouvoir discerner les bonnes occasions et devraient planifier les évaluations externes bien à l'avance. L'évaluation à mi-parcours propose une approche générale portant sur les besoins dans trois domaines critiques, sur l'information qualitative et sur une utilisation sélective des indicateurs.

L'évaluation se termine par une étude des arguments pour et contre la poursuite du projet après ses 12 années de fonctionnement. Un projet est une activité limitée dans le temps ; il est doté d'objectifs clairs et doit avoir une fin. Malgré tout, il est probable que le besoin d'assistance persistera. La coopération internationale pour répondre aux besoins d'assistance technique dans le domaine de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments devrait s'appuyer sur une évaluation complète et comparative de l'ensemble des activités dans ce domaine. Il est recommandé d'organiser une telle évaluation à la fin du programme du fonds fiduciaire à partir de laquelle les décisions sur les futures activités de l'OMS, de la FAO, de l'OMC et d'autres parties intéressées pourront être prises.